



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 1838

Texte de la question

VIOLENCES EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Monsieur le président, mesdames, messieurs les ministres, chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Monsieur le ministre, la Guyane n'en finit pas de pleurer ses victimes, notamment sa jeunesse, qui paye un lourd tribut à la violence. Je citerai à titre d'exemple la commune de Matoury, qui a été récemment témoin de deux meurtres et de huit cambriolages en moins d'une semaine. Hier encore, le procureur de la République relevait les difficultés à endiguer et à réguler cette violence.

Certains vont plus loin et parlent, à tort ou à raison, de « zone de non-droit ». Le constat est sans appel et la population est exaspérée. Tous les compteurs passent au rouge et les citoyens en appellent à l'autorité de l'État ainsi qu'à la vigilance de la République.

Pourtant, du fait de sa position géostratégique, de son exceptionnelle biodiversité, de la richesse de son sous-sol, de ses ressources halieutiques, de ses réels potentiels pétroliers, de la présence du port spatial européen à Kourou et, surtout, de la profonde motivation de ses habitants à relever tous les défis du troisième millénaire, nous pouvons, en toute humilité, considérer que la Guyane regorge d'atouts pour se transformer en une véritable locomotive au sein de la France de demain. Monsieur le ministre, c'est une chance collective qu'il ne faut absolument pas rater !

Conscient du travail réalisé par l'ensemble des partenaires institutionnels qui luttent contre ce fléau de la violence gratuite, je tiens à saluer le classement en zone de sécurité prioritaire des communes de la grande île de Cayenne. Toutefois, la Guyane ne pourra s'épanouir et développer l'ensemble de ses potentialités qu'une fois qu'on aura mis un terme définitif à ces problèmes récurrents de délinquance.

Je ne doute pas de l'attention particulière qu'attache le Gouvernement à la situation guyanaise. C'est pourquoi je vous demande, monsieur le ministre, de bien vouloir nous éclairer sur les solutions envisagées ou déjà arrêtées afin de rétablir de façon pérenne la sécurité de nos concitoyens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous posez une question qui, je le sais, vous tient à cœur. Dans l'exercice de vos mandats locaux, notamment en tant que maire de Matoury – je vous

félicite d'ailleurs pour votre élection récente –,...

M. Michel Sordi. Bravo !

M. Bernard Cazeneuve, ministrevous avez toujours fait en sorte que les préoccupations relatives à la sécurité et au développement de la Guyane soient exprimées sur ces bancs. Soyez à cet égard assuré du soutien total du Gouvernement, qui s'est matérialisé par de nombreuses actions depuis de nombreux mois pour garantir la sécurité.

Nous avons tout d'abord créé deux zones de sécurité prioritaires : une première à Kourou, une seconde à Cayenne et Matoury qui, comme vous le savez, donnent des résultats, puisque les homicides volontaires ont diminué de près de 50 % et les homicides non volontaires de 38 %. Les vols à main armée et les atteintes aux personnes ont également diminué, précisément grâce à la collaboration qui s'est nouée entre les forces de sécurité et l'ensemble des partenaires locaux.

Par ailleurs, nous avons augmenté les effectifs de la gendarmerie. Il y avait 516 gendarmes départementaux en 2012. Nous avons augmenté leur effectif de 25 gendarmes, auxquels nous avons ajouté plus de 400 gendarmes mobiles. Le nombre d'agents des forces de sécurité rapporté à la population est ainsi bien plus élevé en Guyane que partout ailleurs sur le territoire national.

Nous avons en outre engagé une action très forte de sensibilisation au travers de l'opération « Déposez les armes », qui a eu un grand succès en Martinique. Celle-ci vise à faire en sorte que tous les partenaires éducatifs, les forces de sécurité et les représentants de l'État s'engagent avec la population dans une action de sensibilisation à la violence.

Sachez, monsieur le député, que nous sommes à vos côtés pour poursuivre cette action en faveur de la sécurité en Guyane. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1838

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2014](#)